

## Langue française

Margareta Silenstam: *Les phrases qui contiennent une complétive. Ebauche d'un système*. Acta Universitatis Upsaliensis. Studia Romanica Upsaliensia 24. Uppsala, Almqvist & Wiksell International, 1979, 120 pp.

Tout en défendant les principes de la grammaire transformationnelle, Margareta Silenstam prend ses distances avec elle: les travaux des transformationalistes sont trop sophistiqués à son goût (p. 84), et, pour sa part, elle refuse de discuter de la forme précise d'une structure profonde hypothétique. Les options de l'auteur l'ont amenée à écrire une étude transformationnelle qui évite au maximum la terminologie et le jargon des chomskyens.

Le style qu'a choisi l'auteur épargne au lecteur l'effort normalement requis pour suivre – et contrôler – les calculs des transformationalistes. Mais le refus du cadre habituel de la grammaire transformationnelle n'est pas sans inconvénients non plus. C'est que le lecteur doit faire un effort considérable pour s'habituer à des schémas d'un type dont il n'a pas l'habitude et dont il n'est pas facile de définir la signification exacte.

Margareta Silenstam déclare vouloir ordonner dans un tableau des structures des types suivants: *Il est essentiel Qu P; L'essentiel est Qu P; Qu P est l'essentiel; Ce qui est essentiel, c'est Qu P; Je sais Qu P; Ce que je sais, c'est Qu P; Qu P, c'est bien; Ce qui est bien, c'est Qu P*. «Ordonner dans un tableau» veut dire classer, mais aussi distinguer entre structures centrales et structures périphériques, ce qui revient à dire qu'il s'agit de classer les structures dans un ordre transformationnel, sans donner nécessairement les règles de transformation précises.

L'étude porte sur les transformations de permutation, de détachement, d'extrapolation, de clivage et de pseudo-clivage appliquées aux phrases qui contiennent, ou qui auraient pu contenir, à la place du sujet ou de l'objet, une proposition complétive.

Ce qui me paraît constituer la plus grande originalité de cette étude, c'est l'idée d'une transformation d'identification qui nominalise le verbe: *ce roman me surprend – ce roman est ce qui me surprend*. Il y aurait là plus ou moins le même rapport qu'entre *ce roman est une surprise* (prédication non-identifiante) et *ce roman est la surprise* (prédication identifiante). Les réflexions sur le classement des phrases attributives occupent une place centrale dans l'argumentation de Margareta Silenstam.

Une telle transformation d'identification aurait l'avantage de rattacher la transformation de pseudo-clivage à d'autres structures. A la place d'une règle qui, d'un seul coup, transforme:

(1) *Ce roman me surprend*

en:

(2a) *Ce qui me surprend, c'est ce roman*

l'auteur propose la transformation d'identification qui donne:

(2b) *Ce roman est ce qui me surprend*

suivie d'une transformation de permutation qui produit:

(3) *Ce qui me surprend est ce roman*

suivie d'un détachement à gauche:

(4) *Ce qui me surprend, c'est ce roman* (pp. 84-85).

Au lieu d'une transformation complexe, isolée dans le système, nous obtenons ainsi une

série de transformations dont nous avons besoin par ailleurs pour rendre compte de bien d'autres structures.

A la fin de son livre, Margareta Silenstam discute la possibilité de dériver les phrases clivées des phrases pseudo-clivées, en s'appuyant notamment sur la distribution complémentaire des clivées et des pseudo-clivées.

La tentative de classement de Margareta Silenstam mérite l'attention. Ce qui intrigue surtout, je crois, à la lecture, c'est le statut de la notion de transformation dans cette théorie. Que peut bien être une transformation d'identification? Elle ne conserve pas le sens de la phrase de départ, ni ne modifie, comme les transformations de négation ou d'interrogation, le sens de la phrase entière.

*Ebbe Spang-Hanssen*

Copenhague

Christina Heldner: *La portée de la négation. Un examen de quelques facteurs sémantiques et textuels pertinents à sa détermination dans des énoncés authentiques*. Norstedts tryckeri AB, Stockholm 1981.

Il ne manque pas de littérature sur la fonction de la négation dans les langues naturelles. Le livre de Christina Heldner se distingue cependant de la plupart des travaux antérieurs par le fait qu'il se limite explicitement à l'étude d'un aspect très restreint de cette fonction. Seul y est examiné l'adverbe *ne ... pas*, seule est traitée la détermination de sa portée dans les énoncés déclaratifs, et seules sont prises en considération un corpus très restreint constitué par des textes écrits. L'auteur justifie ces limitations: «La complexité du problème de la portée de *Neg* justifie une étude limitée à des environnements syntaxiques aussi simples que possible» (p. 13).

Les définitions des notions centrales portent la marque du goût de l'auteur pour la rigueur scientifique. Elle discute la négation polémique et la négation descriptive (cf. Ducrot (1972:38)), mais conclut qu'une distinction entre les deux n'a aucune importance pour ses recherches. Par contre, l'auteur distingue rigoureusement la *phrase* de l'*énoncé*: tandis que «la *phrase* est une unité abstraite (...)» (p. 18), «l'*énoncé* (...) est un objet observable et physiquement uni» (ibid.). C'est donc l'énoncé qui est l'objet de son étude.

La définition de la notion cruciale de *portée de la négation* pose des problèmes. Comme l'auteur le remarque: «La notion de portée en tant que notion sémantique repose sur l'intuition que la négation (...) possède la faculté de «porter» sur un segment plus ou moins important de la phrase qui la contient» (p. 8). Comme elle a «besoin d'une définition de la notion «portée de *Neg*» autorisant l'identification du champ de *Neg* avec un constituant syntaxique» (p. 10), elle en propose plus loin la définition suivante:

«Soit la phrase négative *Neg XYZ*. Ce que nous voulons dire, désormais, en affirmant au sujet du constituant *Y* de *Neg XYZ* qu'il constitue le champ de *Neg* de cette phrase, c'est que la présence de *Y* est responsable de la fausseté de la phrase affirmative correspondante, à savoir *XYZ*» (ibid.).

Elle distingue deux types de portée: *portée totale* et *portée partielle*. C'est le *test d'implication* qui lui permet de les distinguer dans les énoncés étudiés. L'exemple suivant illustre l'emploi de ce test:

- (7) a. Je n'ai pas cité le nom de Robert Hersant à la légère. (...)  
 b. J'ai cité le nom de Robert Hersant.  
 c. Je n'ai pas cité le nom de Robert Hersant.